



N° 64 - Juin 2014

BULLETIN D'INFORMATION

Sommaire

Nouvelles des MMA	Page 2
Égalité hommes-femmes aux MMA	
Le réseau équipé en 3D	
Les cyclistes récompensés	
Congrès du Sagamm	
Nombreux futurs adhérents	
Nouvelles de la profession	Page 3
Formation des collaborateurs d'agence	
Qui sont les retraités ?	Page 4
Infos diverses	Page 5
Les chances de la France... des Françaises... et des agents MMA	
Conseil d'administration	Page 6
Assemblée générale du 6 mai	Page 7
Rapport du secrétaire général	Page 8
Rapport des commissions	Page 9
Gestion des contrats d'assurances	
Gestion des affaires sociales	
Rapport du Président	Page 10
Assemblée générale	Page 11
Intervention de Bernadette Demange	
Intervention des délégués régionaux	
Photo de famille	Page 12
Liste des participants	Page 13
Album photos	Page 14
Album photos	Page 15
Infos diverses	Page 16
La rente de réversion	
Trop d'abus dans les maisons de retraite	
Les encours d'assurance vie	
Infos diverses	Page 17
Les Français inquiets pour leur retraite	
Cession de biens meubles	
Ça bouge dans les régions	Page 18
Haute Normandie	
Basse Normandie	
Aquitaine	
Ça bouge dans les régions	Page 19
Anjou Maine	
Bretagne	
Outre Mer	
Les pages d'Agar/Azur	Pages 20 à 23
Dernières nouvelles	Page 24
L'AAAMMA au congrès du Sagamm	
Dernières nouvelles	



Nouvelles des MMA

MMA signe un accord en faveur de l'égalité hommes-femmes

MMA a annoncé avoir signé, le 28 mars dernier, un accord relatif à l'égalité professionnelle hommes-femmes. Trois objectifs majeurs sont visés : « équilibrer les familles professionnelles au sein de MMA », en favorisant des embauches masculines dans des fonctions davantage occupées par des femmes, comme les métiers liés aux règlements et services, et vice-versa (organisation, systèmes d'information...). Ensuite, MMA souhaite permettre un accès plus large pour les femmes aux postes à responsabilité grâce à une sensibilisation et formation des managers, des acteurs RH et de tous les collaborateurs sur la lutte contre les stéréotypes. Enfin, cet accord prévoit des mesures concernant le congé paternité, afin de « favoriser une meilleure articulation entre la vie professionnelle et les responsabilités familiales ».

MMA équipe son réseau d'une application 3D

Pour aider ses agents généraux à aborder la question des risques et de la prévention lors de leurs rendez-vous commerciaux en entreprises, MMA a élaboré une application mobile intégrant la technologie 3D. Baptisé 3DRisk, cet outil conçu pour un usage sur tablette permet de circuler virtuellement dans une entreprise et de montrer aux dirigeants – grâce à des animations, des vidéos et des photos –, quels sont les risques qu'ils encourent et quelles en seront les conséquences sur leur activité.

Pour chaque famille de risques et pour chaque métier – distribution, commerce, logistique ou production – des solutions en matière de prévention et d'assurance sont proposées. L'application est testée par des agents spécialisés en risques d'entreprises et sera proposée à l'ensemble du réseau au cours du second semestre.

Les cyclistes récompensés

Durant six mois, des salariés des MMA vont déclarer les kilomètres qu'ils accomplissent à vélo entre leur domicile et leur lieu de travail. Cette expérimentation servira au ministère des transports qui envisagera d'étendre, ou non, l'indemnité kilométrique vélo.

Testée sur quatre de ses sites à partir du 1^{er} juin jusqu'au 1^{er} décembre, l'expérience permettra de servir de base au calcul de l'indemnité qui s'élève à 25 centimes du kilomètre. Chaque utilisateur devra noter le nombre de jours où il utilisera son vélo pour venir au travail et en faire une déclaration sur l'honneur.

Pour le moment, la part de salariés effectuant le trajet domicile-travail à bicyclette s'établit à 2,6%.

MMA s'est engagée dans une démarche active de réduction des émissions de gaz à effet de serre liée à son activité et s'est équipée d'une flotte de vélos électriques.

Congrès du Sagamm

Le congrès du Sagamm s'est déroulé à La Rochelle le 23 mai 2014 et a réuni plus de 450 participants. Le rapport moral, riche en avancées obtenues par le syndicat auprès des MMA a été adopté à l'unanimité.

Le président Jean-François BIANCHI a notamment déclaré que « le travail qui reste à accomplir est très important pour faire face aux enjeux d'aujourd'hui et aux défis de demain. C'est pourquoi, nous devons être conscients que pour atteindre leurs objectifs, nous avons chacun d'entre nous l'obligation de rechercher à atteindre le niveau de professionnalisation le plus élevé qui soit pour nos agences, c'est-à-dire nous mêmes et bien entendu nos collaborateurs. Cette conviction est forte, nous la partageons avec l'ensemble du Comité Stratégique. Nous souhaitons à présent la faire partager avec vous chers collègues et en apporter la preuve à notre Mandante chaque fois que nécessaire... C'est avec cet état d'esprit que nous gagnerons encore en dynamique professionnelle. »

Notre amicale avait été invitée à participer à cette manifestation. Le président Épineuse, Jean Claude Gati-neau et Jacky Rodais ainsi que Bernadette Demange, présidente d'Agar/Azur avaient répondu à cette aimable invitation (voir en dernière page).

De nombreux futurs adhérents dans les dix années à venir !

PLUS DE TROIS MILLE DÉPARTS À LA RETRAITE DANS LES DIX ANS À VENIR
NOMBRE D'AGENTS CESSANT LEUR ACTIVITÉ EN 2014 ET D'ICI À 2024

	En 2014	Dans les 10 ans	% de l'effectif actuel
Allians	120	1 000	53,40%
Arêas Assurances	12	85	19,10%
Aviva	20	+/- 200	22,10%
Axa	277	1 300	39,70%
Gan Assurances	40 à 50	NC	
Generall	32	170	20,00%
MMA	50	400	31,80%
Mutuelle de Poitiers	5	54	24,80%
Swiss Life	21	110	29,10%
Théâtre Assurances	4	49	21,50%



Formation : « Donner des perspectives d'évolution aux collaborateurs des agents généraux »

Cap Compétence, le dispositif de formation destiné aux **collaborateurs des agents généraux**, a été rénové en début d'année. **Philippe Rapicault, président adjoint d'Agéa** en charge des relations sociales, fait le point sur les nouveautés apportées et sur l'actualité de la formation professionnelle.

Comment a évolué l'offre de Cap Compétence ?

Suite à l'appel d'offres lancé par la Commission paritaire nationale des agents généraux et organisé par Agéa, nous avons sélectionné un nouveau partenaire, AF2A, qui a mis en place un catalogue de 70 programmes de formation comportant une quarantaine de nouveaux contenus. Au sein de cette offre, ont été aménagés des parcours correspondant aux principales fonctions existant au sein des agences. Avec ces parcours préconstruits, les agents vont pouvoir aider leurs salariés à monter progressivement en compétences et leur donner des perspectives d'évolution au moment de leur embauche ou en cours de carrière. C'est un point essentiel pour attirer des candidats et fidéliser des collaborateurs, sachant qu'au sein de la profession, de nombreux agents s'appêtent à passer le relais ou à renouveler leurs équipes.

Parmi les critères de l'appel d'offres, figurait notamment la possibilité de se former à distance. Qu'en est-il aujourd'hui ?

L'enquête réalisée par les partenaires sociaux de la branche, en 2013, montrait en effet que l'éloignement des centres de formation et la gestion des absences s'avéraient souvent problématiques pour les agents et leurs équipes. D'où l'attention portée, dans le cadre de la sélection de l'opérateur, aux possibilités de se former à distance.

Sur l'ensemble des programmes proposés par AF2A, près d'une vingtaine sont dispensés sous la forme de classes virtuelles, une formule qui permet de conserver une dynamique de groupe, puisque les sessions de 2 heures 20 sont animées en direct par un formateur ; les stagiaires ont la possibilité d'échanger avec lui et entre eux à l'aide d'un téléphone et d'une webcam. Trois mois après le lancement du nouveau dispositif, sur les 2 000 inscriptions recensées, 380 concernent des classes virtuelles.

Chiffres clés

Employeurs : 12 449 agents généraux exerçant au sein de 10 703 agences

Collaborateurs : 24 320 salariés d'agences soit 2,3 salariés par agence

Salaire brut annuel : 25 395 €

Contrat à durée indéterminée : 92,5%

Temps complet : 77,6% ; temps partiel : 22,4%

Employés : 86%, professions intermédiaires : 9%, cadres : 5%

Formation : 28% des salariés d'agence accèdent à une formation chaque année

Comment va évoluer ce dispositif dans le cadre de la réforme de la formation professionnelle ?

L'un des points positifs de la réforme de la formation professionnelle, est que les conditions de prise en charge des formations à distance seront assouplies. C'est un mode d'enseignement qui répond bien aux problématiques des petites entreprises décentralisées que sont les agences. Les classes virtuelles devraient donc se développer au sein de Cap Compétence à l'avenir.

Quels sont les autres changements attendus pour la profession dans le cadre de cette réforme ?

Cette réforme, qui entrera en vigueur en 2015, aura, entre autres, un impact sur le financement de la formation et pourrait se traduire pour les entreprises de moins de dix salariés – c'est-à-dire pour une grande majorité des employeurs de la branche – par une baisse de la contribution obligatoire. Par ailleurs, il est aussi question de limiter au Smic la prise en charge des salaires des collaborateurs en formation. Ces points restent toutefois à préciser, dans l'attente des décrets d'application de cette loi.

La réforme de la directive européenne sur l'intermédiation en assurance (DIA2) comporte un volet sur la formation professionnelle. Est-ce une bonne chose ?

Sur la question des capacités professionnelles, le texte amendé par le Parlement européen fin février va plus loin que le projet initial, puisqu'il prévoit pour le personnel des intermédiaires un minimum de 200 heures de formation sur une période de cinq ans. Au sein de la profession, nous sommes évidemment favorables à la formation continue, mais pour évaluer des connaissances et des aptitudes, imposer un nombre d'heures de formation ne nous semble pas une solution adaptée.

Qui sont les retraités d'aujourd'hui ?

16,4 MILLIONS DE PERSONNES PERÇOIVENT UNE PENSION DE RETRAITE OU DE RÉVERSION, SOIT UN QUART DE LA POPULATION.

DES GRANDS-PARENTS

76 %

des 65-69 ans, et 80 % des plus de 75 ans, ont des petits-enfants.

Source : "15 millions de grands-parents", 2013, Insee.

DES PAPIVORES

57 %

des 60 ans et plus lisent un quotidien payant. 46,5 % de cette même tranche le font tous les jours.

Source : Enquête One Audipresse 2012/2013.

DES SPORTIFS

57 %

des plus de 60 ans pratiquent un sport (en moyenne 3 heures par semaine).

Source : Opinion Way, octobre 2013.

DES COUPLES

69,5 %

des seniors entre 65 et 74 ans vivent en couple. Pour les plus de 75 ans, il y a quasiment autant de personnes vivant en couple (47 %) que seules (48 %).

Source : "Les Revenus et le patrimoine des ménages", 2013, Insee.

DES TÉLÉVORES

27 heures

c'est le temps passé en moyenne par semaine devant la télévision par les 65 ans et plus (contre 16 heures par les 15-24 ans).

Source : "Les Pratiques culturelles des Français", 2009, ministère de la Culture.

DES PROPRIÉTAIRES

72 %

des personnes âgées de plus de 60 ans ont acheté leur résidence principale. Alors que les propriétaires représentent 58 % de l'ensemble de la population.

Source : "Les Revenus et le patrimoine des ménages", 2013, Insee.

UN NIVEAU DE VIE PROCHE DE CELUI DES ACTIFS

→ 1966 € par mois, c'est le niveau de vie d'un retraité vivant en couple. Il n'est que légèrement inférieur à celui des actifs (2051 € par mois)*.

→ 1256 €, c'est le montant mensuel moyen d'une pension de retraite, hors prélèvement, tous régimes confondus (en

2011). Ce qui cache une grande inégalité entre sexes : en moyenne, une femme perçoit 932 € par mois et un homme, 1603 €**.

→ 572 619 personnes âgées de 60 ans et plus perçoivent une des allocations du minimum vieillesse (en 2011). 56 % des allocataires sont des femmes***.

Sources : *Revenus fiscaux et sociaux de 2005 à 2011, éd. 2014, Insee. **Les Retraites et les retraités, 2013, ministère des Affaires sociales. ***Les Allocataires du minimum vieillesse, 2014, ministère des Affaires sociales.

La réforme des retraites publiée en janvier 2014, vise à faciliter l'acquisition d'un trimestre de retraite, notamment pour les femmes exerçant des emplois à temps partiel et à permettre le départ avant l'âge légal pour les carrières longues. Le décret autorise l'acquisition de tous les trimestres de maternité et quatre trimestres de chômage ainsi que deux trimestres au titre des périodes d'invalidité.

Les chances de la France

Certains esprits chagrins estiment que notre beau pays est fichu, qu'il est dépassé par ses voisins, qu'on ne peut rien faire pour le sauver. Et pourtant, il existe des statistiques qui nous prouvent que nous avons encore des atouts en mains. À nous d'en tirer profit et à nos gouvernants d'être suffisamment performants et d'oublier des querelles stériles pour nous faire avancer.



... et des Françaises

Une autre étude montre que ce sont les Françaises qui ont l'espérance de vie la plus longue en Europe alors que les hommes se situent dans la moyenne européenne. À contrario, ces données ont une influence négative sur les résultats de nos régimes de retraite. On ne peut pas tout avoir !



... et des agents des MMA

La croissance est au rendez-vous

Sociétés	Chiffre d'affaires en millions d'euros		Croissance en %	Part de CA dans le total des agents
	2011	2012		
Allianz	281 300	307 000	1,0%	4%
Axa Assurance	187 300	175 200	-6,5%	25,00%
Other	700 000	700 000	0,0%	0,00%
Total	1 068 600	1 082 200	0,1%	73,00% (dont 70,00% à l'étranger)
Other Assurance	240 000	247 000	2,9%	22,2%
Generali	270 000	265 000	-1,9%	25,3%
MMA	187 000	180 000	-3,8%	16,8%
Multi-Service France	220 000	220 000	0,0%	20,6%
Other Life	200 000	200 000	0,0%	18,7%
Other Assurance	100 000	100 000	0,0%	9,3%

Le chiffre d'affaires des agents des MMA a augmenté de 1,0% en 2012 par rapport à 2011. Cette croissance est due à la croissance de l'assurance vie et de l'assurance santé. Les autres secteurs ont connu une baisse de chiffre d'affaires.

Viellissement, le grand défi !

La durée de la vie continue de progresser dans notre pays et dans tous les pays développés (à l'exception de la Russie). Lorsque le système de retraite a été imaginé en 1945, cette espérance de vie était de 67 ans (et l'âge de départ à 65 ans).

Aujourd'hui, après la cessation d'activité professionnelle, s'ouvre une nouvelle vie qui va durer un quart de siècle. Des années riches de projets et d'envies à satisfaire.

Ce vieillissement de la population, qui est une transition démographique majeure, unique dans l'histoire des hommes, nous oblige à revoir de façon approfondie les relations intergénérationnelles et nos modèles sociaux et économiques.

Viellissement rime avec des coûts plus lourds de la protection sociale, liés à la retraite et à la santé, avec des difficultés de financement de l'économie.

Un véritable défi, que la situation financière de la France rend malheureusement très compliqué à relever.

Ignace Manca,
directeur de la rédaction du dossier familial
Avril 2014

Conseil d'administration du 20 mars 2014

Présents : MM. Epineuse, Levacher, Koman, Gatineau, Grosbois, Martin, Rodais, Maret, Hubert, Romieux, Balme, Bouttevin, Absent : Marcel Debord-Chombeau. Excusé : Gérard Lehoux. Secrétaire de séance : Jean Paul Maret.

* Informations diverses du Président :

Sagamm : Rendez-vous le 21 mars rue de l'Herberie ; invitation au congrès de La Rochelle.

Agar-Azur : l'amicale fête ses 20 ans en Octobre à Paris.

Unagaar : AG en mai avec élections pour renouvellement du conseil pour 3 ans. Le conseil donne son accord pour que Pierre Epineuse soit candidat au Conseil de l'Unagaar.

Praga : relations difficiles (voir notre motion et sa suite..).

Cavamac: revalorisations des 2 retraites RBL & RCO au 01/10 au lieu du 01/04.

Agea organise le salon de l'assuré à Paris à l'automne.

* Point sur les cotisations 2014 et les effectifs:

*Au 1^{er} Mars, malgré les rappels, 45 adhérents n'ont pas réglé dont 11 n'avaient déjà pas payé en 2013 (à noter parmi les retardataires quelques jeunes adhérents). 10 n'ont pas payé leurs assurances (9 PJ dont 7 avec l'option immeubles). Il est décidé une relance par les délégués régionaux et des décisions seront prises au prochain CA de Mai pour les derniers impayés.

*Au 01/01/2014 nous comptons 699 adhérents dont 130 veuves.

Il est aussi décidé de constituer le fichier des « prospects » pour relancer ceux qui n'ont jamais adhéré. Jean Claude Gatineau et Gérard Levacher étudient la mise en place de ce fichier.

* Compte d'exploitation 2013 :

Il est présenté par Gérard Levacher. Paul Balme prendra rendez-vous avec Gérard pour le contrôle habituel. Le résultat positif de 5 898 € compense partiellement les déficits de l'an dernier : 5 970 € (compte d'exploitation) et 6 060 € (fonds social).

* Cotisations 2015 :

- rappel : 2013 : 31 € et 11 € pour les veuves

2014 : 33 € et 12 € ...

-décision : 2015 : 35 € et 15 € ... (à présenter pour accord à l'Assemblée Générale)

* Congrès 2014 :

135 inscriptions à ce jour. Restent 6 cabines doubles et 1 simple. Un rappel est joint au bulletin n° 63 de mars 2014. Il est demandé aux membres du conseil de relancer pour remplir les 7 dernières cabines y compris auprès de non membres. Aucun désistement à ce jour. Les objets publicitaires offerts par les MMA seront distribués.

La présidente d'Agar-Azur sera invitée.

* Adresses « courriel » des adhérents :

Il sera envoyé un mail test qui permettra de connaître les mauvaises adresses. Un travail de mise à jour sera ensuite effectué par Jean Claude Gatineau et Ronan Romieux, les délégués régionaux seront sollicités par Jean Claude. Ensuite le courrier postal, proposé par Pierre Épineuse, sera envoyé par Gérard.

Un article sera mis dans le bulletin n°64 afin de recueillir les dernières adresses « internet » manquantes.

Cette opération est nécessaire avant la mise en place de notre « weblog ».

* Fonds social :

Le compte du fonds social doit être séparé du compte courant de l'association avec un objectif respecté d'aide sociale envers nos adhérents. Il sera demandé à l'AG d'approuver l'ouverture d'un compte bancaire séparé et de virer 10 000 € sur ce compte.

* Répartition des tâches au sein du CA :

Le président demande à chacun de réfléchir à une meilleure répartition des tâches. Celles-ci seront redéfinies à la prochaine réunion après le renouvellement du Conseil. Chaque membre du conseil doit s'engager sur l'accomplissement d'au moins une tâche. Il n'est pas raisonnable de laisser la répartition actuelle sur 5 ou 6 membres.

* La réunion de conseil d'automne :

Sans abandonner Savigné où l'accueil d'Annette et Gérard est toujours très apprécié, Pierre Épineuse propose de nous rendre en Normandie à St Romain de Colbosc chez Annick et Jean Marie Martin. La date est fixée au jeudi 18 septembre 2014.



Ronan Romieux

Assemblée générale du mardi 6 mai 2014

L'assemblée générale de l'AAAMMA s'est déroulée dans les salons du MS Van Gogh en présence des 69 membres et de la plupart des conjoints qui ont écouté avec attention les différentes interventions.

Le président Pierre Epineuse ouvre la séance, et avant d'aborder l'ordre du jour, demande une minute de silence à la mémoire des 18 adhérents décédés depuis la dernière Assemblée générale.

Rapport d'activités du secrétaire général Gérard Levacher : - voir texte en annexe page 8 -.

Rapport du Trésorier :

Denis Hubert n'ayant pris pleinement ses fonctions que le 1^{er} janvier 2014, c'est Gérard Levacher, en charge des travaux de comptabilité en 2013, qui présente les comptes de l'exercice. Après un déficit l'année précédente de 12 030 € (exploitation plus fonds social), le compte d'exploitation fait ressortir un excédent de 5 898 €, après abondement au fonds social.

Des informations complémentaires sont données à l'assistance.

Le contrôleur des comptes Paul Balme fait part de la bonne tenue de la comptabilité et informe l'assemblée qu'il n'a pas de remarque particulière à formuler.

Les deux rapports présentés sont approuvés à l'unanimité et quitus est donné.

Deux décisions sont soumises et adoptées à l'unanimité :

- 1 - le montant des **cotisations 2015: 35€** pour les anciens agents et **15€** pour conjoints seuls.
- 2 - l'affectation à la réserve du fonds d'action sociale d'une somme de 10 000 €.

Le président évoque ensuite la nécessité d'évolution de la gestion du fonds social et **propose la résolution suivante** qui, après débat, est **adoptée par l'assemblée** :

« *L'assemblée générale autorise :*

- 1 - *l'ouverture par l'amicale de comptes bancaires affectés exclusivement aux fonds de l'action sociale.*
- 2 - *la création, au sein du conseil d'administration, d'une commission chargée de piloter la gestion du fonds social. Elle sera composée de trois à cinq membres dont le président de l'amicale. Les modalités de son fonctionnement seront définies par le conseil. »*

Rapports d'activités des membres du conseil:

- | | |
|--|-------------------------|
| - l'informatique et l'utilisation d'internet | - Ronan Romieux, |
| - les actions sociales de l'amicale | - Jean Marie Martin, |
| - les contrats d'assurances de groupe | - Michel Koman, |
| - l'organisation et l'animation des régions | - Jean Claude Gatineau. |



Suivent les interventions successives des 14 délégués régionaux présents (sur 21 régions).

Renouvellement du tiers sortant des membres du conseil d'administration :

Sont élus : Gérard Grobois, Denis Hubert, Jacky Rodais et Ronan Romieux.

Syndic : Jean Paul Maret est élu en remplacement de Claude Bouttevin démissionnaire.

Rapport moral du Président : voir texte page 10, voté à l'unanimité.

Le président précise entretenir de bonnes relations suivies avec : la Direction des **MMA**, le **SAGAMM**, l'**UNAAGAR**, et l'amicale **AGAR AZUR** .

Après les réponses aux questions diverses, le Président procède à la clôture de l'assemblée générale 2014, et donne la parole à la présidente d'AGAR AZUR.

Bernadette DEMANGE remercie de l'invitation, nous souhaite un excellent congrès, et nous informe qu'AGAR AZUR fêtera ses 20 ans lors de sa prochaine assemblée générale, le 17 octobre à Paris. (voir texte de son message aux adhérents de l'AAAMMA page 11).

Pierre Epineuse félicite Jean Claude Gatineau pour la préparation et l'organisation de cette croisière sur le Rhône. Il annonce que le prochain congrès (2015) aura lieu à La Rochelle.

Compte rendu établi à partir des notes de Jean Paul Maret, secrétaire de séance.

Rapport du secrétaire général

Il me revient en qualité de secrétaire général de notre amicale de faire un bilan des différentes activités depuis notre dernière assemblée générale.

Internet nous a considérablement simplifié la vie en supprimant des échanges par postes coûteux et en réduisant les délais entre les demandes et les réponses. La réception manuelle du courrier et les échanges téléphoniques ont baissé de plus de 50%. C'est pour cela que nous cherchons à peaufiner le plus possible notre fichier adhérent. Si vous avez changé de serveur internet et que vous ne recevez pas de courriel de notre part c'est que votre adresse mail n'est pas intégrée dans notre fichier ou qu'elle n'est pas exacte. Il vous suffit d'envoyer un simple message à l'un d'entre nous pour que le nécessaire soit fait.

Nous avons maintenant une structure bien huilée où chacun a sa place et fait un travail différent. Tout ne repose plus sur un seul homme. C'est mieux pour la pérennité de notre association car, vous le savez, nous sommes tous mortels.

Je voudrais citer (sans oublier tous les autres) :

* **Jean Claude** qui gère le fichier, organise les congrès, s'occupe du recrutement et des Délégués régionaux. C'est un travail énorme qu'il réalise avec brio.

* **Michel** a en charge tous les contrats collectifs souscrits par l'amicale, gestion des sinistres et des cotisations. Il le fait avec une précision remarquable.

* **Denis** qui reçoit vos chèques, les remet en banque, gère la comptabilité et avise Jean Claude et Michel des changements pour la mise à jour du fichier. Pour sa première année d'exercice, je lui tire mon chapeau.

* **Ronan** est notre nouveau webmaster. Son action va nous permettre de faire des économies et d'être plus efficaces.

* **Jean Marie** qui reçoit les dossiers difficiles concernant ce que nous appelons les affaires sociales : aides ménagères, constitution de dossiers APA, régularisations de situations, mise à jour des dossiers retraites et maladie. Il le fait avec une minutie qu'il est difficile d'égalier.

* **Claude** qui s'occupe de la mise sous pli et l'envoi de nos courriers en nombre.

Mon travail consiste désormais à :

- Recevoir le courrier et le dispatcher vers le collègue compétent,
- Préparer les documents nécessaires aux conseils d'administration, à l'assemblée générale et au congrès (exemple les badges).

- Rédiger les convocations, les pouvoirs, les circulaires et en faire l'envoi par traitement de texte.

- Réaliser les bulletins d'informations entièrement, sans aucune intervention extérieure, l'imprimeur recevant le produit fini prêt à être imprimé. J'espère que vous êtes tous satisfaits du résultat. Je reste néanmoins à votre disposition pour enregistrer vos critiques et vos suggestions.



Comme je le dis chaque année, il faudra penser à me trouver un remplaçant car ma date de péremption est largement dépassée. Je ne voudrais pas que vous attrapiez une indigestion ou subir une rupture brutale de stock.

Et toutes ces diverses interventions sont coordonnées et supervisées par **Pierre** notre président qui, malgré des petits soucis de santé, a su tout au long de cette année maintenir le cap et la cohésion de l'équipe.

Tout ce travail est possible grâce à nos échanges informatiques mais rien ne remplace les rencontres effectives et affectives que nous faisons deux fois par an. J'ai le grand plaisir de recevoir chez moi des amis. Pendant que les hommes travaillent sur les dossiers, nos conjoints mettent sous plis différents documents dans une chaude ambiance.

Je laisserai le soin à Jean Claude de vous parler des régions et du recrutement. C'est la partie la plus importante car c'est par les délégués régionaux que nous pouvons recruter sérieusement et maintenir, voire développer le nombre de nos adhérents. Il nous faut chaque année compenser les pertes dues aux décès et aux résiliations pour défaut de paiement par autant de nouveaux adhérents. Et il existe en France des centaines d'anciens agents des MMA et de Winterthur qui sont perdus parce qu'ils n'ont pas voulu adhérer au moment du départ en retraite et qui souhaiteraient peut-être nous rejoindre maintenant. Et ça, c'est du ressort des délégués régionaux de les dénicher.

Je vous remercie de votre attention.

Gérard Levacher

Gestion des contrats d'assurances

En 2006, sur proposition de Jean-Pierre VANDERHAEGHE, j'ai accepté de suivre les dossiers sinistres du contrat groupe DAS « Protection Juridique » souscrit par notre amicale.

Par la suite, notre conseil d'administration m'a confié la gestion complète des trois contrats d'assurance collectifs actuellement en cours, Responsabilité Civile – Protection Juridique – Garantie Obsèques, il m'a aussi chargé des rapports avec PRAGA-CAVAMAC et RAM-RSI. Je suis donc l'intermédiaire entre les adhérents et les sociétés.

Je voudrais vous rappeler quelques définitions importantes du contrat DAS « Protection Juridique » auquel adhèrent 234 collègues au 1^{er} janvier 2014.

L'assuré

L'adhérent, son conjoint non séparé, son concubin ou partenaire PACSE, ses enfants célibataires, ses parents et alliés fiscalement à charge.

Le bail

Le bail lie le propriétaire à son locataire, il est verbal ou écrit. Lorsqu'il n'est pas conclu de bail écrit, par l'intermédiaire d'un notaire ou sous seing privé, on dit qu'il est verbal. Les rapports entre le propriétaire et l'occupant sont néanmoins régis par les textes en vigueur.

L'immeuble de rapport

Il s'agit d'un bien bâti ou non bâti, occupé par une personne autre que l'assuré, avec laquelle le propriétaire est lié par un bail verbal ou écrit.

La surprime de 55 € prévue au contrat pour 2014, s'applique donc à **chaque occupant ou locataire**. Par exemple, dans un ensemble immobilier bâti, comprenant 4 appartements, la surprime de 55 € sera multipliée par le nombre de logements occupés. Pour les biens ruraux non bâtis, il y a autant de surprimes que de fermiers.

N'hésitez pas à me contacter si besoin.

Michel KOMAN - mcmkoman@orange.fr 06 12 67 17 52



Gestion des affaires sociales

Aide- Ménagère : 5 dossiers traités pour des demandes de renouvellement.

Attention ! Quel que soit le régime de retraite, l'aide ménagère est toujours accordée par la caisse de retraite principale, la CAVAMAC, si le régime principal est bien celui d'AGA. La demande est à formuler sur un imprimé spécifique par l'intéressé, mais nous pouvons l'aider à constituer son dossier. Si la demande est acceptée, (Conditions de ressources) l'aide est versée par semestre, et la demande est à renouveler tous les ans. Prévoir au moins deux mois avant l'échéance.

Aides financières « spécifiques » : 2 dossiers en cours, l'un pour l'aménagement d'une salle de bain et l'autre pour la pose d'une alarme, ce dernier sera sûrement refusé. Demande à formuler auprès du RSI à BOURGES, sauf pour la région Parisienne, sur imprimé spécifique, conditions de ressources, justificatifs de la demande à fournir.

Exemples :

* Demande de remboursement pour frais de prothèse dentaire, sur la partie non remboursée par le régime de base et la complémentaire. (Possible)

* Demande d'indemnité journalière, pour aide-ménagère temporaire, après hospitalisation et pendant la convalescence. (Pas possible sauf aide-ménagère et sous conditions de ressources)

* Demande d'aide financière, en plus de l'APA, pour une hospitalisation dite de « long séjour ». Pas de possibilité.

Aides administratives : 3 dossiers :

* Prestations du contrat QUATREM, après intervention de PRAGA.

* Pas d'intervention de PRAGA 100, après opération, mais pas de souscription !

Attention ! Il peut arriver que le contrat QUATREM, ne soit pas reconnu par le RSI et que les seules prestations de PRAGA, soient versées. Dans ce cas il faut renvoyer à QUATREM les décomptes pour complément.

Dégrèvement de la cotisation PRAGA. 1 dossier, pour connaître la marche à suivre. À noter que le Fonds Social de PRAGA a mis en place un barème de dégrèvement en fonction des ressources.

Informations :

Evolution de la possibilité de souscription des contrats SUP-PRAGA jusqu'à 75 ans.

Augmentation de la cotisation en 2014 de PRAGA de + 8.96%. (Incidence + 1.50% du fait de l'augmentation de la valeur du point RCO, total 10.47%).

Jean Marie Martin - jm.martin.44@wanadoo.fr - 06 07 78 13 77



Rapport moral du Président Pierre ÉPINEUSE

L'appel aux bonnes volontés lancé à Saint Malo en 2013 a été entendu :

* Denis HUBERT a pris en charge depuis le premier janvier dernier les tâches de trésorier (encaissement et comptabilité) ;

* Ronan ROMIEUX s'est investi dans la fonction de webmaster et de correspondant informatique de l'UNAAGAR.

Certains membres du conseil demandent la relève... C'est bien normal, nous n'avons pas le droit d'abuser de deux ou trois bénévoles, qui acceptent toujours d'en faire plus, fussent-ils talentueux et très dévoués.

Le travail doit être réparti entre les douze membres du conseil.

Je renouvelle un appel à ceux qui peuvent nous rejoindre...

L'an dernier, je vous faisais part de notre ambition de rester actifs dans le dialogue permanent avec l'environnement naturel de notre association, à savoir :

- la direction des MMA, le SAGAMM, l'UNAAGAR, l'amicale AGAR AZUR.

Ces relations je les conçois à partir des deux mots: **RECEVOIR et APPORTER**

- La direction des MMA nous témoigne sa reconnaissance par son soutien matériel, la fourniture d'informations sous diverses formes, et les propos tenus à notre égard. (cf. le message de Monsieur FRAPSAUCE, Directeur Général, adressé à nos adhérents en fin d'année)

- Nous apportons notre fidélité à MMA, concrétisée par le maintien de nos contrats, mais aussi par le témoignage positif à l'égard de notre ex-mandante que nous exprimons auprès de notre entourage qu'il soit amical, associatif ou autre.

- Le SAGAMM, outre sa prise en charge de frais d'imprimerie, nous aide dans le recrutement des nouveaux adhérents, par ses recommandations, par la présence de notre amicale sur son site, notre participation à ses congrès (stand offert).

- Profitant de nos diverses activités de retraités, nous nous comportons en « ambassadeur de l'agent général MMA ». Nous sommes disponibles pour faire profiter les agents en activité de notre expérience.

- L'UNAAGAR permet une représentation nationale groupée auprès de différents organismes qui concernent notre vie de retraités.

- Adhérente à cette union d'amicale, nous y sommes acteurs et nous nous devons de participer aux activités de notre « fédération ».

Trois membres de notre conseil se sont engagés :

- Jean Marie Martin, représentant suppléant à PRAGA,

- Ronan Romieux participe aux travaux de la commission informatique,

- Je suis membre du bureau.

- L'amicale AGAR-AZUR échange avec nous sur les bonnes pratiques et nous accompagne dans nos démarches auprès des MMA et du SAGAMM.

- Nous leur apportons notre aide en mettant quatre pages de notre bulletin à leur disposition et en réalisant mise sous pli et expédition.



Vous venez de l'entendre, notre recherche dans nos relations avec tous nos interlocuteurs, est autant de **RECEVOIR que d'APPORTER**.



INFORMER, REPRÉSENTER, DÉFENDRE ses adhérents est le but premier de notre amicale,

PROPOSER des moments de convivialité comme celui que nous vivons aujourd'hui sur ce bateau, ne doit pas être négligé.

Notre volonté est de maintenir et développer ces activités touristiques et festives, de les rendre toujours attractives et accessibles au plus grand nombre.

Je fais, à nouveau, appel aux bonnes volontés compétentes afin de renforcer l'équipe de nos GO.

J'exprime le souhait que la signature de notre amicale soit un jour :

AAAMMA, créatrice de convivialité !

Pierre EPINEUSE

Message aux retraités « AAAMMA » lors de leur AG le 5 mai 2014

Messieurs les Présidents, Mesdames et Messieurs, chers Confrères.

Tout d'abord merci à Pierre EPINEUSE pour m'avoir conviée à cette sympathique croisière où j'ai plaisir à retrouver des personnes ayant vécu les mêmes joies, les mêmes déceptions, les mêmes frayeurs, les mêmes plaisirs, je veux dire par là, la liberté d'agir en notre âme et conscience. Quel beau et noble métier... quel bonheur de l'avoir exercé...

Nos successeurs ne peuvent pas savourer ces mêmes moments. Pour eux c'est très difficile et les directives sont identiques dans toutes les compagnies. Le choix est très limité.

Assez parlé du passé... Parlons maintenant de nous, les retraités.

AGAR AZUR fonctionne toujours très bien, mais peut mieux faire.

Nous rentrons du Mexique où nous avons passé un excellent séjour, avec visites des plus beaux sites et trois jours à PLAYA DEL CARMEN avec une eau à 30° où notre corps a puisé les oligo-éléments et les minéraux indispensables à nos vieux os.

L'Île de France a réuni 25 adhérents avec déjeuner à Paris au restaurant « L'Européen » et ensuite visite du Musée des Arts Forains avec guide que je vous recommande.

La Normandie a également fait sa manifestation annuelle à LISIEUX à l'hippodrome où nous avons visité le site et déjeuné tout en jouant en ligne et en appréciant le monde des courses provinciales.

La région Centre a désormais un nouveau délégué élu à l'unanimité en la personne de Gérald PAQUET.

La Bretagne organise sa réunion le 15 mai. Les autres régions sont silencieuses pour l'instant.

Notre AG est fixée au 17 octobre prochain et dans la soirée, nous fêterons les 20 ans de l'Amicale AGAR AZUR dignement au LIDO à Paris .



Que dire de plus ? Si, je forme le vœu que pour vous tous ici présents, tout se passe bien dans votre vie de retraités, de parents et de grands-parents.

Que souhaiter à une si belle assemblée ?

- * du bonheur
- * de la joie
- * et la santé principalement pour vous et tous vos proches.
- * que notre gouvernement ne fasse pas main basse sur nos économies de toutes sortes, mais également sur l'épargne des professions libérales, je pense particulièrement à CAVAMAC, tant convoitée.

Voilà, j'ai fini. Vive les retraités présents, absents et /ou souffrants et merci encore.

Bernadette DEMANGE



Interventions des délégués régionaux présents

Chaque délégué régional présente sa région, ses problèmes de recrutement, ses réussites, notamment dans la mise sur pied d'une réunion annuelle permettant de rassembler les anciens agents. **Jacques CHARTIER** pour l'Auvergne, **Philippe CHAUSSADE** pour la Bourgogne et la France-Comté, **Denis HUBERT** pour la Bretagne, **Jean Paul MARET** pour le Centre, **Philippe LARCHÉ** pour la Champagne Ardennes, **Ghislain de BEAUCARON** pour l'Île de France, **Jean Paul NARME** pour le Languedoc Roussillon, **Jean PISSALOUX** pour le Limousin, **Alain THIBAUT** pour l'Anjou et le Maine, **Jean Marie MARTIN** pour la Haute Normandie, **Michel KOMAN** pour la Picardie, **Gérad GROSOIS** pour le Poitou Charente, **Alain MORIN** pour le Rhône Alpes.





Les participants au congrès 2014

ARRAGON Paul et Marie Françoise - AUBRY Joël - BAILLY Michel et Jocelyne - BALME Paul et Geneviève - BANSARD Jean Pierre et Francine - BEHAREL Alain et Régine - BERDRIN Denise - BESNARD Jean Michel - BEUVE Anne Marie - BINGERT André et Alice - BISSEUX Jean et Anne Marie - BLOTAS Claude et Mijo - BOURGOUIN Jacqueline et Pierre - BOUTTEVIN Claude et Raymonde - BOYER Patrice et Nicole - CARO André et Danielle - CHARTIER Jacques et Danièle - CHAUSSADE Philippe et Rolande - CHAUSSÉ Daniel et Hélène - DE BEAUCARON Ghislain et Marie Thérèse - DENIAU Jean Marie et Danièle - DEROUSSEN Gil et Marie - DUBUC Jacques - DUFOUR Anne Marie - DUHAIL Hubert et Odile - ÉPINEUSE Pierre et Josée - FOUCAULT Jean Claude et Christiane - GATINEAU Jean Claude et Annick - GILLET Laurent et Gracinda - GIRAULT Hervé et Maryse - GOUREAU Annie -GROSBOIS Gérard et France - HERVIOU Jean Yves et Michèle - HUBERT Denis et Régine - JUSSIAUME Yves et Catherine - KOMAN Michel et Marie Claire - LARCHÉ Philippe et Brigitte - LAVIGNE Patrick et Marie Claude - LE ROUX Bernard et Yveline - LECOQ Michel et Joëlle - LEROUX Jean-Yves et Marie Jeanne - LESEIGNEUR Gérard et Françoise - LEVACHER Gérard et Annette - LOISEL Yves et Agnès - LORY Éric et Béatrice - MARET Jean Paul et Ghislaine - MARTIN Jean Marie et Annick - MARTINEAU Carola - MAUCHIEN Edgard et Françoise - MAZERAN Jacques et Anne Marie - MEUNIER Alain et Martine - MEUNIER Guy et Martine - MORIN Alain et Rose Marie - MORIN Marie Madeleine - NARME Jean Paul et Marguerite - NOUVELLET Jean Pierre et Odile - PHILIPPE François et Jacqueline - PILLAULT Michel et Martine - PILKIEWICZ Jacques et Nicole - PISSALOUX Jean et Martine - POINSOT Claude et Jocelyne - PORRI-BERTRAND Michelle et Pierre - RAULT Loïc - RODAIS Jacky et Françoise - ROMIEUX Ronan et Gabrielle - STEPHAN Jean Paul et Jocelyne - THIBAUT Alain et Jacqueline - THIERY Gérard et Nicole.

Invités : BAILLEUL Jean Claude - BOICHE Jacques et Geneviève - DEMANGE Bernadette et Roland - DONADILLE Brigitte - BERDRIN Véronique - MARTINEAU Stéphanie - THIERRY Jean Paul et Véréna.



**Les Saintes Marie
de la Mer**



**Avignon :
Vue générale du
palais des Papes -
Le pont -
Au pied des remparts**



**Le bateau
le MS Van Gogh**



**La Camargue
Les flamands roses
et les chevaux**



Repas de gala du mardi soir dans les salons du MS Van Gogh





Clichés pris à bord du MS Van Gogh, à Avignon et aux Saintes Marie de la Mer

Album de photos d'une grande famille



Précisions sur les rentes de réversion.

Pas de versement de la rente de conjoint survivant avant l'âge de 65 ans pour le conjoint survivant, en ce qui concerne le régime CAVAMAC Complémentaire.

A) Réversion de la rente du **Régime de Base des Professions Libérales (RBL)** au conjoint survivant âgé d'au moins 55 ans, justifiant de ressources personnelles inférieures au plafond indiqué par le régime, chaque année. En cas de plusieurs mariages, les conjoints se répartissent la pension de réversion au prorata du nombre de mois de mariage. (Le PACS, n'ouvre pas droit au bénéfice de la pension de réversion).

En cas de remariage ou de vie maritale au moment de la demande, il convient de retenir les ressources du nouveau ménage, c'est-à-dire du couple marié, des partenaires pacsés ou des concubins.

Le taux de réversion est de 54% des droits du bénéficiaire, majorés de 11.1%, si le conjoint survivant a cumulativement :

- Atteint l'âge du taux plein et ;
- Fait liquider l'ensemble de ses droits à retraite et ;
- Des avantages de retraite et de réversion n'excédant pas 852.39 € pour avril 2013. Chiffre à actualiser pour 2014

Effet, le 1^{er} jour du mois qui suit le décès, si la demande est faite dans les 12 mois qui suivent le décès, à défaut elle est attribuée le 1^{er} jour du mois qui suit la demande.

B) Réversion de la rente du **Régime Complémentaire Obligatoire (RCO)** au conjoint survivant âgé d'au moins 65 ans et marié au moins deux ans avec le décédé, toutefois aucune durée de mariage n'est exigée, si un enfant est issu du mariage. (Le PACS n'ouvre pas droit à réversion).

Le remariage du bénéficiaire ne suspend pas le versement de la pension

Le taux de réversion est de 60% des points acquis par le bénéficiaire et tient compte éventuellement

- De la majoration pour enfants de 10%
- De la majoration pour enfant handicapé à charge de 5%
- De la majoration appliquée si le bénéficiaire décédé avait pris sa retraite au-delà de l'âge du taux plein

Il n'est pas tenu compte de la minoration qui a pu être appliquée lors de la liquidation anticipée de la pension RCO du bénéficiaire décédé.

Si le bénéficiaire décédé a été marié plusieurs fois, les conjoints se répartissent la pension au prorata du nombre de mois de mariage, Au décès de l'un des conjoints, sa part accroîtra la part de l'autre ou s'il y a lieu des autres.

La pension de réversion prend effet au premier jour du trimestre civil suivant le décès, si la demande est faite dans le délai d'un an suivant le décès, après ce délai, la date d'effet est fixée au premier jour du mois suivant la demande.

Jean Marie Martin

Trop d'abus dans les maisons de retraite

Parmi 278 établissements contrôlés en 2013, la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes a épinglé près d'une maison de retraite sur deux.

60% des établissements présentaient un problème d'affichage des prix (tarifs non actualisés) et 40% des abus concernaient des tromperies sur les prestations ou des erreurs sur les prix pratiqués. Parmi les abus fréquents, on retiendra le non-respect des limitations de tarifs fixées par l'État ; les hausses de prix illicites ou les dépassements importants des tarifs autorisés ; la facturation de services non rendus ; la facturation de chambre inoccupée... D'autres « font payer les morts » en facturant la totalité du mois en cas de décès du résident, et non le prorata du temps d'hébergement...

Des abus auxquels la nouvelle loi Hamon (J.O. du 18 mars) apporte des éléments de réponse, en interdisant par exemple de facturer la totalité du mois au cours duquel intervient le décès du résident dès lors que ses effets ont été retirés, ou en imposant que les avances sur services non utilisés soient récupérables dans un délai de trente jours.

Source : Dossier Familial mai 2014

Le gouvernement lorgne sur les encours de l'assurance vie

Le ministre de l'économie, Arnaud Montebourg, a rencontré la FFSA le jeudi 22 mai pour demander un « *déploiement rapide des outils récemment introduits par le gouvernement qui permettront de financer davantage les entreprises que les traditionnels contrats en fonds euros* ».

En clair, le ministre souhaite que les compagnies d'assurance Vie utilisent les 1 400 Md€ reçus des assurés pour aider les PME et servent à faciliter le financement des infrastructures et des projets industriels à long terme.

Les Français inquiets pour leur retraite

Décidément, quand on leur parle de la retraite, les Français ne se montrent pas optimistes. Suite aux annonces des mesures de la réforme 2013, le cabinet Deloitte, en partenariat avec l'institut Harris Interactive, a interrogé 4 000 personnes afin de connaître leur perception du sujet, leurs préoccupations ainsi que leur niveau de préparation.

TOUJOURS AUSSI PRÉOCCUPÉS

Résultat : selon ce baromètre, les Français sont de plus en plus inquiets pour leur retraite (54% pour les actifs contre 51% en 2012). Si 42% des actifs jugent que la réforme 2013 était nécessaire, une majorité (65%) estime qu'elle reste néanmoins insuffisante pour préserver le système par répartition. Et 54% regrettent même l'absence d'incitations en faveur de l'épargne retraite.

EN MANQUE D'INFORMATIONS

À la question de savoir si le montant de leur future pension sera suffisant pour couvrir leurs besoins financiers, près de deux tiers (63%) répondent négativement. « *En fait, il y a une corrélation très forte entre le niveau d'inquiétude des Français et leur degré d'information sur l'évaluation de leurs droits. Or, il y a certainement aujourd'hui un manque de transparence autour de ce sujet* », indique Hugues Magron, directeur conseil secteur assurance et protection sociale chez Deloitte. Selon cette étude, presque un actif sur deux (48%) avoue ainsi n'avoir aucune idée du montant de sa future retraite.

UN BESOIN D'ACCOMPAGNEMENT

Autre constat préoccupant : le nombre d'actifs déclarant épargner pour la retraite chute fortement (53% cette année, contre 61% en 2012). « *Les Français n'ont pas une vision très claire des produits d'épargne disponibles sur le marché. C'est pourquoi le besoin d'accompagnement est, lui, en constante progression depuis 2011* », ajoute Hugues Magron. Dans ce sens, 26% des épargnants retraite se déclarent prêts à payer pour bénéficier de services de conseils. Autant dire, une bonne manière de booster enfin le marché de l'épargne retraite en France. Car, pour rappel, selon le rapport 2013 du conseil d'orientation des retraites (Cor), la part de l'épargne retraite ne représente que 4,7% du total des cotisations retraite collectées en France.

Source : Argus de l'Assurance

Biens meubles : quelles conséquences fiscales en cas de cession?

Quelle est la définition du bien meuble ? Il s'agit de tous les biens non immobiliers autres que les meubles meublants (lits, tables...), les appareils ménagers, les automobiles, et les valeurs mobilières.

Comment se calcule la plus-value ? Les cessions inférieures à 5000 euros sont exonérées.

En 2013, la plus-value de cession d'un bien meuble bénéficiait d'un abattement de 10% par année de détention, au-delà de la deuxième année, conduisant à une exonération totale au-delà de 12 ans de possession. Depuis le 1^{er} janvier 2014, cet abattement passe à 5 % par année de détention, à partir de la deuxième, conduisant à une exonération totale au delà de 22 ans de possession.

Quel taux d'imposition ? Au-delà de 5 000 euros, la plus-value nette (après abattement) est taxée au taux de 19% auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux à 15,5%. Soit un taux global de 34,5%.

Quelle est la démarche à suivre ? Dans un délai d'un mois à compter de la cession, la déclaration doit se faire par le formulaire 2048 M accompagné du paiement des droits.

Ce régime est-il applicable pour les bijoux, objets d'art ou de collection ? Ces cessions supportent un taux spécial qui diffère selon la nature du bien. Ainsi pour les cessions de métaux précieux, le taux est de 10% + 0,5% de CRDS. Pour les bijoux, les objets d'art, de collection ou d'antiquité, le taux est de 6%. Mais il est possible d'opter pour le régime de droit commun des biens meubles ci-dessus à condition de pouvoir prouver que le bien est détenu depuis plus de 22 ans.

La plus-value réalisée sur les biens meubles est-elle retenue dans le calcul du plafonnement de l'impôt sur la fortune ? Pour rappel, une réduction du montant de l'impôt sur la fortune dû est prévue si la somme de cet impôt et de l'impôt sur les revenus de l'année précédente excède 75% des revenus du contribuable. Si ce pourcentage est dépassé, l'ISF est réduit de l'excédent constaté.

L'ensemble des revenus imposables et exonérés sont pris en compte pour le calcul du plafonnement.

Au regard des plus-values de cessions sur biens meubles, il s'agit du montant de la plus-value avant abattement qui doit être retenu pour le calcul du plafonnement.

Yasmina Brasseur – Oddo

Ça bouge dans les régions !

Le printemps est une saison propice aux retrouvailles. Plusieurs régions se sont réunies et nous sommes heureux de relater les compte-rendus de ces rencontres toujours très agréables et sources de souvenirs et de projets.

Réunion Régionale de **Haute Normandie**, le 1^{er} avril 2014 à LA LONDE, restaurant de « La Maison brulée »



Non ! ce n'était pas un poisson, mais le 1^{er} avril dernier, les anciens Agents de Haute Normandie se sont retrouvés au restaurant de La Maison Brulée, à LA LONDE en Seine Maritime, autour d'un repas convivial, organisé conjointement par Jean-Marie MARTIN, Délégué Régional, et Jacqueline BOURGOUIN.

Sous un beau soleil de printemps, 11 anciens collègues des MMA et leurs conjoints se sont réunis, pour échanger leurs souvenirs communs et recueillir les dernières informations concernant leur régime de retraite et de prévoyance, ainsi que sur leur ancienne profession et la vie de l'AAAMMA de la bouche de Pierre EPINEUSE, notre Président National, venu avec son épouse, partager ce moment d'amitiés.

Après le repas Jacqueline et Pierre BOURGOUIN, avaient organisé la visite guidée du Musée d'ELBEUF, qui s'est révélée fort intéressante tant au niveau du textile que de l'évolution géographique de la région Rouennaise. La journée se termina par un pot offert par nos hôtes, en leur domicile

De gauche à droite sur la photo : Stanislas HUNAUT, Madame et Daniel GAUTIER, Madame et Edouard HANOT, Jean-Marie MARTIN, Michel PEZIER, Michel VANDENHAUTE et son épouse Nelly, Henri DELAMARE, Paul JOUSSE, Annick HUNAUT, Pierre et Jacqueline BOURGOUIN, Jean-Philippe PERSONNE, Annick MARTIN, Josée et Pierre EPINEUSE, Jacques DUBUC.

La réunion amicale des anciens agents de **Basse Normandie** s'est déroulée dans l'Orne le 21 mars, à l'Auberge de la Mine, une table réputée.

Cette rencontre, autour des fourneaux d'un chef étoilé, a été extrêmement sympathique et c'est dans une ambiance plus que chaleureuse que nous avons eu le plaisir de se retrouver.

Si comme toujours, les anciens souvenirs professionnels tentent de refaire surface, ils s'estompent rapidement au profit de la présentation des activités en cours au sein d'associations et des communes, des récits de voyage, des projets sous le coude, etc.

Nul doute, les anciens MMA sont encore bien actifs y compris pour le plus âgé d'entre-nous.

Date a déjà été prise pour la prochaine réunion... ou plus exactement la prochaine bonne table et ce sera dans la Manche, Alain Meunier étant chargé de l'intendance.

De gauche à droite : Jean-Pierre BANSARD, Claude DUTHEIL, Francine BANSARD, Blandine DUTHEIL, Claude BLOTAS, Martine MEUNIER, Mijo BLOTAS, Alain MEUNIER, Roger GAUGUIN, Monique PLACIER, Bernard PLACIER, Régine GAUBERT, Serge GAUBERT, Pierre COMELLO, Michel COMELLO.



Région Aquitaine, mercredi 16 avril 2014

Le soleil était au rendez-vous, ce fut une très belle journée où nous étions 14 à nous retrouver dont 2 nouveaux adhérents.

Le plaisir était partagé par tous qui évoquaient déjà un nouveau record de participation pour l'année prochaine.

Ce fut aussi une grande satisfaction pour l'organisateur qui a trouvé des aides pour mieux animer la région.

Benoît Subervie



De gauche à droite :

MM. DUTREIL, MORAUD, SUBERVIE, LAUNAY, M^{me} KELSEN, MM. HUTIN, NOIR, MORAND, MASQUELIER, PARMENTIER Bernard, ETCHEVERRY, GARAY, PARMENTIER Didier, GAUTIER, VERGNOLLES (accroupi).

Ça bouge dans les régions (suite)



La **région Anjou Maine** (Départements 49 - 53 et 72) s'est retrouvée le mercredi 16 avril au restaurant « La fesse d'ange » à la Flèche. La réunion, bien organisée par Jacky Rorais et Alain Thibault, a regroupé 31 convives tous heureux de se retrouver.
1^{er} rang : Pierre MACHEVIN - Annette LEVACHER - Dany DENIAU - Denise BERDRIN - Geneviève BALME
2^{ème} rang : Françoise MACHEVIN - Monique POIGNANT - Joëlle LECOQ - Michel LECOQ - Béatrice LORY
3^{ème} rang : Didier BUON - Françoise COUBARD - Paul POIGNANT - Marie Noëlle GAREAU - Jac-

queline THIBAUT - Colette BUON - Chantal MARTIN

4^{ème} rang : Yves LOISEL - Jacky RODAIS - Paul BALME - Gérard LEVACHER - Joël AUBRY - Françoise CHESNEAU - Daniel GAREAU - Alain THIBAUT - Claude CHESNEAU - Jean Marie DENIAU - Alain BÉHAREL - Xavier BOULEAU - Dominique MARTIN - Eric LORY

Cette année, c'est le département d'Ille et Vilaine qui recevait les retraités de l'AAAMMA de **Bretagne**. Nous étions 24, le 27 mars, à avoir répondu à l'invitation de l'équipe régionale. Le lieu choisi était LOHEAC, petite agglomération de 664 habitants, située à 35 kms environ au sud de RENNES.

L'organisateur de cette journée volontaire pour la circonstance, j'ai nommé Jean-Yves LEROUX, a très bien fait les choses. En premier, un très bon déjeuner pris au restaurant « La Gibecière », situé en plein centre-ville, et qui a ravi les convives, heureux de se retrouver dans un cadre convivial pour échanger de vieux souvenirs...

Le temps exceptionnellement maussade n'a pas entaché la bonne humeur générale, et après le repas, nous nous sommes dirigés vers « le Manoir de l'Automobile » situé à 1500 m environ.

On ne s'attend pas à trouver dans une si petite ville un musée aussi grandiose consacré à l'automobile. En effet, sur 15000 m² environ, sont exposés plus de 400 véhicules de collection, allant des modèles de début du 20^{ème} siècle, aux véhicules les plus récents, en passant par les Ferrari, Lamborghini, Maserati, etc. y compris de nombreux véhicules de F1. C'est absolument phénoménal !!! Je conseille aux amoureux de la voiture de venir y passer un week-end.

Ce musée consacre également une grande salle aux « vieux métiers », avec reconstitution grandeur nature de chacun d'eux : boulanger, boucher, charron, ébéniste, dentiste, horloger, épicier, pharmacien, etc.

La visite complète de ce musée dure au minimum 2 heures. Vers 18H, la photo souvenir a été réalisée à l'intérieur, libérant ainsi tous les participants désireux de rentrer à leur domicile.

L'an prochain, le MORBIHAN sera le lieu de notre prochaine rencontre.

Le délégué régional, Denis HUBERT

Accroupis au premier rang, de gauche à droite : Jocelyne BAILLY, Jocelyne STEPHAN, Jean-Yves LEROUX, Jean-Félix le POTIER, Patrice BOYER, Jean-Claude FOUCAULT, Bernard CHOQUET.

Debout au second rang, de gauche à droite : Gabrielle ROMIEUX, Claude LE BIHAN, Marylise LE BIHAN, Patricia MORDRET, Michel BAILLY, Jo MORICE, Michel MORDRET, Simone LE POTIER, Ronan ROMIEUX, Christian MENAGE, Marie-Jeanne LEROUX, Jean-Paul STEPHAN, Denis HUBERT, Loïc RAULT, Marie Françoise DASSONVILLE, Jean-Paul DASSONVILLE, Christiane CHOQUET.

À l'occasion de la ST Barth Bucket 2014, Agnès MAGRAS de St Barthélemy avait convié sur son île, son voisin de Martinique Alain PLISSONNEAU ainsi que le délégué régional de l'amicale, Benoit SUBERVIE puisque les départements de **l'outre mer** sont rattachés à la région Aquitaine.



LES PAGES DE L'AMICALE AGAZUR



Chers amis,

Notre présidente " GLOBE TROTTER " retenue parmi d'autres activités, m'a demandé d'écrire les quelques lignes de cet éditorial.

Depuis la parution du dernier bulletin, le Conseil d'administration de notre Amicale s'est réuni début février. Entre autres projets abordés, nous avons préparé le 20ème ANNIVERSAIRE de la création de l'Amicale que nous fêtons le 17 Octobre prochain lors de notre Assemblée Générale à Chartres.

Nous espérons que vous serez nombreux à partager avec nous ces sympathiques moments qui nous permettent de mieux nous connaître et de tisser des liens privilégiés.

Différentes réunions régionales vous sont proposées, n'hésitez pas à y participer car elles sont le ciment de l'amitié qui nous unit.

Actuellement trois régions sont à la recherche de leur Délégué, toute candidature est bienvenue.

Pour terminer, sachez que nos relations avec CAVAMAC-PRAGA s'améliorent grâce à une meilleure écoute de ces derniers à notre égard.

L'arrivée de l'été approche, que les rayons du soleil apportent joie et bonheur et nous aide à sortir de cette période maussade à tous égards.

Henri DESCHAMPS

LES FESTIVITES POUR LES 20 ANS DE L'AMICALE LE 17 OCTOBRE PROCHAIN



Si l'un de vous n'a pas reçu l'invitation ci-dessus, merci de joindre votre serviteur :

Bernadette DEMANGE au 06 16 47 02 56 ou 01 45 69 08 28

D'ores et déjà, nous sommes 45 pour HONORER cette belle et joyeuse Amicale.

NOUVEAU ! LE TRUC INFORMATIQUE = CTRL+F3 vous connaissez ?

Pour retrouver un mot ou une phrase dans un document, il suffit d'appuyer simultanément **sur les touches CTRL et F** de votre clavier..... Une petite case surgit en haut à droite ou en bas à gauche de votre écran. Tapez le mot ou la phrase que vous recherchez et validez. Le résultat est automatiquement surligné. Génial non ?

Notre beau voyage au Mexique Février 2014

Le vendredi 7 février, nous sommes 25 à nous retrouver à 13h30 à l'aéroport C.D.G., pour un départ vers le Mexique et plus précisément pour la ville de Mexico.

Le lendemain matin, nous sommes rapidement plongés dans l'ambiance locale avec la visite au Musée National d'Anthropologie, bâtiment avant-gardiste. Le marbre blanc de Puebla joue avec les jalousies de bois ou de métal et le grand parapluie qui couvre le patio suscite l'admiration, avec l'intérieur, plusieurs salles dont la salle Mexica. Bien en vue « la pierre du soleil », ou calendrier aztèque gigantesque monolithe de basalte de 3,35 m de diamètre et pesant 25 tonnes.

Ensuite nous partons vers les jardins flottants de Xochimilco pour une promenade en barques sur les canaux ; nous déjeunons pendant la promenade.

Retour à Mexico pour la découverte de la ville ; la place de la constitution bordée de la cathédrale commencée au XVI siècle, et le Palais National qui développe sur plus de 200 mètres sa façade en pierres volcaniques.

Le soir nous nous retrouvons dans une cantina au son des Mariachis pour le dîner.

Le jour suivant, visite de la Basilique Notre Dame de la Guadalupe qui date du 17^{ème} S.,



puis nous prenons la direction de Teotihuacan « là où les dieux naissent et se sacrifient » au N.E. De Mexico. Cette cité des Dieux fondée en 150 av. J.C., sera très puissante pendant 8 siècles. Nous pouvons admirer les imposantes pyramides de la lune et du soleil. En fin d'après-midi, nous visitons un atelier d'obsidienne, une pierre volcanique noire.

Lundi matin, départ en avion pour Tuxtla Gutierrez, dans le Chiapas, puis direction le canon del Sumidero. Une promenade en barque à moteur, lancha, nous permet de

contempler les aigrettes qui tordent leur cou gracile, les singes- araignées qui se balancent au cœur d'une végétation fantomatique agrippée aux parois, sans oublier les crocodiles. Les cascades abondent ; l'une des formations les plus impressionnantes, « l'arbre de Noël », ressemble à un gigantesque sapin de roche moussue et ruisselante.

Le lendemain visite de San Cristobal de las Casas, ravissante ville précolombienne avec ses maisons basses et colorées. Nous visitons ensuite deux villages : San Juan Chamula, à 2260 m d'altitude est le centre de la communauté indienne de langue tzotzil. Visite de l'église San Juan Bautista avec sa porte festonnée de couleurs acidulées. Nous découvrons aussi le Village de Zinacantan qui affirme sa résistance culturelle, à travers les vêtements traditionnels (ponchos, châles) que tissent les femmes. De couleur rouge et rose, ils sont ornés d'énormes fleurs brodées.



Ce village est d'ailleurs spécialisé dans la culture des fleurs sous serres, (Arums, Oeillets, Roses...).

Mercredi matin, nous reprenons la route, mais une manifestation pour plusieurs revendications dont la libération de Manuel Gomez, nous oblige à faire un arrêt de deux heures dans le village de Huixtlan. Nouvel arrêt quelques kilomètres plus loin à Ocosingo, mais nous passons le barrage contre le paiement de 200 pesos. Nous arrivons aux cascades d'Agua Azul. Une série de cascades rugissantes déverse les eaux bleu-turquoise du rio Tulija dans des vasques naturelles.

Après cette pose rafraichissante, nous partons pour Palenque, ville adossée à la sierra de Chiapas, où nous attend un superbe hôtel aux toits de chaume.

Le lendemain matin, visite du site de Palenque ; le ciel est gris et une bonne pluie nous accompagne. Nous découvrons le Templo de las Inscripciones, pyramide d'une vingtaine de



mètres de hauteur, surmontée d'un petit temple ; le palacio (palais), juché sur une immense plate- forme, dont l'aspect général rappelle un monastère avec ses cloîtres entourant des cours intérieures ; puis nous terminons par le temple du soleil surmonté lui aussi d'une « cresteria ».

Nous reprenons la route en direction de Campèche située dans la péninsule du Yucatan au bord du golfe du Mexique. Nous flânon dans les ruelles de cette ville fortifiée et avons l'impression d'arpenter la palette géante d'un aquarelliste. Les façades aux tons pastel de ses vieilles demeures baroques sont un régal pour les yeux. Notre promenade nous emmène de la porte de la terre à la porte de la mer, puis, près de la place principale nous retrouvons la cathédrale qui offre sa sobre façade du 18ème s.

Buenas noches y hasta mañana !

Départ de bonne heure pour les 200 km qui nous séparent de Uxmal, prononcé Ochmal, « qui signifie trois fois reconstruite » ; L'arrivée est superbe car la forêt cache le site et il se découvre à nous dans toute sa grandeur ainsi que par l'harmonie de ses proportions. Dès l'entrée surgit l'imposante Piramide del Adivino (pyramide du devin),



puis nous parcourons le quadrilatère des Nonnes, ce vaste palais à chambres percées de portes alignées, nous évoque un couvent de religieuses. Plus loin le palais du Gouverneur

.Après un bon repas de poulet cuit sous terre, et une halte dans une fabrique de chapeaux, les panamas, nous arrivons à Mérida, « la ville blanche », capitale de l'Etat du Yucatan. Après une visite de la ville, la cathédrale, le Palais Gobierno à l'intérieur néo-classique, le Palacio National tout de rose vêtu avec ses séduisantes arcades du 18è siècle, nous rentrons à l'hôtel en calèche.

Samedi matin, petite halte pour admirer un ancien cimetière aux couleurs vives. Puis la visite de Chichen Itza « bouche du puits de la tribu Itza », commence par la superbe pyramide d'El Templo, « le temple de Kukulcan » conçu pour honorer l'astre solaire. Au moment des équinoxes, le soleil couchant projette sur la rampe de l'escalier nord, l'ombre de l'angle du bâtiment, formant ainsi le corps d'un serpent ondulant dont la tête est sculptée en contrebas. Puis nous découvrons le Cenote Sagrado (puits sacré), gouffre de 60 mètres de diamètre dans lequel on jetait des offrandes.

Nous reprenons la route vers les caraïbes et arrivons en fin d'après-midi à Playa del Carmen, vastes plages de sable blanc aux eaux turquoise et émeraude. Nous nous installons dans un luxueux et sublime hôtel.



Lundi matin, visite de Tulum, « la ville de la renaissance » en maya, cité fortifiée, exceptionnellement édifiée face à la mer couleur turquoise, avec la plage en contrebas.

Encore une journée pour profiter de ce séjour paradisiaque, et nous retrouver pour la dernière soirée autour d'un repas d'adieu ; nous remercions vivement Bernadette et André Souchon pour nous avoir concocté un si beau voyage.

Le lendemain arrivée à Paris CDG. Fin d'un merveilleux séjour !

Monique SARDA



REUNION REGIONALE PARIS ILE DE FRANCE 1er AVRIL 2014

Le délégué de région, Louis Courivaud, remercie les dix membres présents pour leur fidélité à cette réunion, occasion de rencontres toujours amicales.

Bernadette Demange, après avoir à son tour remercié les participants, donne des détails sur différents points prévus à l'ordre du jour : vie de l'amicale et vie des régions, bulletin

AAAMMA, voyage au Mexique, projets de futurs voyages, prochaine A.G. et vingtième anniversaire...

Election d'un délégué de région et d'un délégué adjoint : Louis Courivaud ayant confirmé sa décision de cesser ses fonctions, Bernadette Demange accepte de prendre sa succession avec l'aide de Roselyne Osmond, déléguée adjointe, et elles sont élues à l'unanimité.

L'après-midi, visite du Musée des Arts Forains aux Pavillons de Bercy, visite grandement appréciée pour son intérêt et avec une excellente et sympathique guide.



Rendez-vous est donné à l'année prochaine...



REUNION REGIONALE CENTRE 2 AVRIL 2014 Meung-sur-Loire

C'est dans le cadre prestigieux du « Relais Louis XI », Hôtel - Restaurant gastronomique situé en bord de Loire que s'est tenue l'Assemblée Annuelle des adhérents de la Région Centre.

Le Conseil d'Administration avait confié à Daniel MARCOURT, Vice - Président , chargé des Régions, l'organisation de cette réunion, qui, de mémoire, ne s'était tenue

depuis bien longtemps.

C'est Gérald PAQUET qui s'occupa, avec brio, de la mise en place de cette journée.

UN NOUVEAU DÉLÉGUÉ DE REGION (DdR)

La réunion débuta à 10h30 par le pointage des présents et des pouvoirs reçus, puis Daniel MARCOURT rappela l'ordre du jour figurant sur la convocation que chaque adhérent avait reçue.

Gérald PAQUET ayant présenté sa candidature au poste de Délégué de Région, un vote eût lieu parmi les présents et représentés.

Il fût élu à l'unanimité et félicité par l'ensemble de nos collègues.

Un succulent repas, dans une chaleureuse ambiance, clôturait cette matinée, qui, au-delà de l'élection de notre ami Gérald PAQUET, fût un délicieux moment de rencontres, de partage et d'amitié.

Alors, Gérald, Félicitations à nouveau et, nous comptons sur toi pour que perdurent, chaque année, dans ta Région, ces journées empreintes d'un réel plaisir de se retrouver et de « refaire le monde » autour d'une table, en toute amitié.



LONGUE VIE À AGAR AZUR ! Daniel MARCOURT

Les amicales prospectent et recrutent ...

Vendredi 23 mai nous étions présents au **congrès 2014 du SAGAMM à La Rochelle**. Un stand était mis gracieusement à notre disposition.



La recherche des adhésions nouvelles ne donne pas toujours de résultat immédiat, nous le savons bien, nous les agents... mais nos rencontres sont utiles pour le recrutement des futurs membres de l'amicale.

L'accueil est très sympathique ; notre présence est appréciée des agents proches de la retraite et nous fait mieux connaître.

Notre bulletin, adressé à tous les agents, a beaucoup de succès. Nous en avons reçu plusieurs témoignages.



Dernières nouvelles

Le projet de loi d'adaptation de la société au vieillissement prévoit une série de mesures afin de **réduire le coût des services** pour les personnes âgées et **d'adapter leur logement**. Le texte prend également en compte l'intervention des aidants.

Annoncé par les différents gouvernements qui se sont succédé depuis 2007, le texte de loi sur la dépendance a finalement été adopté, ce mardi 3 juin, en Conseil des ministres. Il s'agit plus exactement d'une loi de programmation et d'orientation relatif à l'adaptation de la société au vieillissement, dont le premier volet de mesures concerne plus particulièrement la prévention et le maintien à domicile, la problématique des restes à charge en maisons de retraite devant être traitée dans un second temps, en fin de quinquennat.

Ce texte « repose sur trois piliers : **anticipation de la perte d'autonomie, adaptation de la société, accompagnement des personnes en perte d'autonomie** », ont expliqué Marisol Touraine, ministre des Affaires sociales, et Laurence Rossignol, la nouvelle secrétaire d'Etat en charge des personnes âgées et de l'autonomie, lors de leur communication en Conseil des ministres. Et ce après avoir rappelé « qu'en 2060, un tiers des Français aura plus de 60 ans et que les plus de 85 ans seront près

de 5 millions, contre 1,4 million aujourd'hui ». Un phénomène qui touche plus largement toute l'Europe.

Le volet « accompagnement » constitue sans conteste le gros morceau du projet loi, puisqu'il représente 460 M€ sur les quelque 700 M€ de dépenses totales. En sachant que ce coût supplémentaire doit être financé par la Casa, cette fameuse contribution mise en place lors de la « suppression » du lundi de Pentecôte. Les pouvoirs publics n'hésitent pas à parler d'un « acte II de l'APA à domicile ». Plus prosaïquement, le texte prévoit d'augmenter le nombre d'heures maximum de services alloués aux personnes bénéficiaires de l'allocation personnalisée autonomie à domicile et de réduire le ticket modérateur – le reste à charge – pour certaines catégories d'entre elles.

Georges et Suzanne CHATELAIN
de Chateaudun viennent de fêter le 10 avril leurs 70 ans de mariage entourés de toute leur famille.
Nous les félicitons et leur souhaitons de les retrouver dans dix ans pour leurs noces de chêne.

Nous avons le plaisir d'accueillir au sein de notre amicale :

- ☐ Jean Pierre CASTELLO de Charleville-Mézières (08)
- ☐ Christiane LILLIO de La Fouillouse (42)
- ☐ Michel VANDENHAUTE de Trouville sur Mer (14)
- ☐ Gilles BASQUIN de Cires les Mello (60)
- ☐ Didier BUON de Brette les Pins (725)
- ☐ Daniel GAREAU de Le Mans (72)
- ☐ Michel COTIER de Libourne (33)
- ☐ René MASQUELIER de Pineuilh (33)
- ☐ Bernard FERNANDEZ de Mougins (06)
- ☐ Monique GASSIES-DEMUR de Belin-Beliet (33)
- ☐ Jean Louis COMELLO de Vieux Pont en Auge (14)
- ☐ Bernadette DEMANGE de Noisseau (94)

Nous avons le regret de vous annoncer le décès de :

- ☐ Gabrielle JANVIER de Sainte Foy les Lyon (69)
- ☐ Colette BOFFETY épouse de Gabel de Mende (48)
- ☐ Jean AZZURO de Gap (05)
- ☐ Janine SABROUX de Saint Fargeau Ponthierry (77)
- ☐ René FLAMIN de Nice (06)

Notre amicale présente aux familles de nos amis disparus ses sincères condoléances.

Amicale des Anciens Agents des M.M.A.
17 rue des Cerisiers
72460 Savigné l'Evêque
Tél et fax : 02 43 27 27 92
email : geranette@orange.fr
Chargés de rédaction : Gérard Levacher pour AAAMMA
et Bernadette Demange pour AGAR/AZUR
Imprimé par Numeriscann à Saint Pavace (72)